

CNW TELBEC : code 01

GQM00350

Envoi aux hebdomadaires

LA MINISTRE DAVID ANNONCE DEUX PROJETS À L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC

Rimouski, le 16 août 2018. — Dans le but de permettre à l'Institut maritime du Québec (IMQ) de poursuivre son offre de formation spécialisée, un financement de plus de 2,28 millions de dollars lui est alloué pour le remplacement d'un simulateur de navigation, la mise à jour des simulateurs de cartes électroniques et de salle des machines ainsi que pour l'aménagement de locaux. L'établissement est également autorisé à élaborer et à mettre en œuvre deux projets de formation en plongée professionnelle menant à une attestation d'études collégiales (AEC).

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M^{me} Hélène David, en a fait l'annonce aujourd'hui, lors de son passage à l'Institut maritime du Québec à Rimouski.

Les simulateurs sont nécessaires à l'atteinte de plusieurs compétences des programmes d'études *Navigation* et *Techniques de génie mécanique de marine*. Le simulateur de navigation actuel a atteint la fin de sa vie utile et doit être remplacé. Pour sa part, le simulateur de système de visualisation de cartes électroniques est maintenant requis par Transports Canada. Finalement, le simulateur de salle des machines a atteint la moitié de sa vie utile et doit être mis à jour. Il est à noter qu'un montant de près de 330 000 \$, inclus dans celui de 2,28 millions de dollars, est nécessaire pour l'aménagement des locaux abritant les simulateurs.

Le programme actuel d'AEC de plongée professionnelle de l'IMQ comprend la formation en plongée autonome (hors construction) et en plongée non autonome (construction). L'IMQ a effectué une consultation dans divers secteurs d'activité hors construction et il ressort que les besoins de formation sont différents, ce qui explique la nécessité de scinder le programme d'études existant en deux formations. Ainsi, des formations distinctes pour la plongée en scaphandre autonome et pour la plongée non autonome sont nécessaires pour répondre de façon adaptée aux besoins de chaque secteur d'activité.

Citation :

« L'Institut maritime du Québec est un acteur majeur du développement économique et de la communauté éducative et culturelle du Bas-Saint-Laurent. Je me réjouis d'annoncer cet investissement et cette autorisation, qui permettront à l'établissement de poursuivre son offre de formation spécialisée, si importante pour le secteur maritime québécois. Je suis convaincue que les simulateurs et les programmes de plongée professionnelle attireront une forte clientèle étudiante. »

Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine

« Le secteur maritime du Québec joue un rôle déterminant dans le développement et la vitalité de notre collectivité. C'est encore plus vrai dans une région comme le Bas-Saint-Laurent. Ces excellentes nouvelles pour l'Institut maritime du Québec témoignent de l'importance qu'accorde notre gouvernement à ce secteur. »

Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

« Les actions qui sont posées aujourd'hui par le Gouvernement du Québec permettent à l'Institut maritime du Québec d'accomplir sa mission d'École nationale. L'IMQ forme une main-d'œuvre compétente grâce à des programmes répondant aux besoins de l'industrie et à des équipements à la fine pointe de la technologie. »

Daniel Dion, directeur de l'Institut maritime du Québec

« Très heureux de cette annonce qui bonifie les montants initialement prévus et qui illustre bien la capacité du Ministère de demeurer à l'écoute de l'évolution des besoins des collèges. »

François Dornier, directeur général du Collège de Rimouski

Liens connexes :

Institut maritime du Québec : <http://www.imq.qc.ca/>

— 30 —

Source : Anne Marie Dussault Turcotte
Directrice des communications et
attachée de presse de la ministre
de l'Enseignement supérieur et
de la Condition féminine
418 266-3255